



Panorama des épiceries adhérentes à l'UGESS

Édition 2024

◆ Nos adhérents

P.03 Liste des sigles

P.04 L'épicerie sociale et solidaire de Mérignac

P.08 La petite épicerie de Pamiers

P.14 Épi de S.O.N

P.18 Épi'sourire

P.22 Épicentre

P.27 Épicerie solidaire de Vichy

P.32 Le panier de Léontine

P.37 Le Cabas solidaire

P.41 Ma p'tite échoppe



◆ Liste des sigles

ACI : Atelier Chantier d'Insertion

BA : Banque Alimentaire

CA : Conseil d'Administration

CEP : Conseiller en Evolution Professionnelle

CESF : Conseiller en Economie Sociale et Familiale

CIP/FSE : Conseiller en Insertion Professionnel / Fonds Social Européen

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

ETP : Equivalent Temps Plein

F&L : Fruits et Légumes

GT : Groupe de Travail

PDI/FSE : Programme Départemental d'Insertion par l'emploi / Fonds Social Européen

PMM : Prix Moyen du Marché

RàV : Reste à Vivre

SEVE Emploi : Programme initié par le Fédération des acteurs de la solidarité pour développer le secteur de l'IAE

L'épicerie sociale et solidaire de Mérignac

PRÉSENTATION

- Statut **CCAS**
- Typologie **Clients-accompagnés**
- Nombres de foyers **40 soit 113 personnes**
- Périmètre d'action **Mérignac**
- Groupement **GALAS (Gironde)**

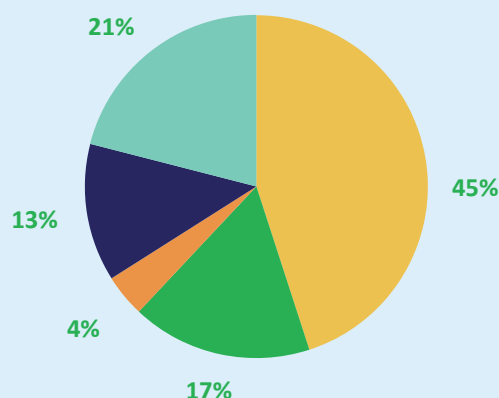
Dates Clés

- **2014** Ouverture de l'Épicerie à Mérignac et installation dans le «relais des solidarités» avec 4 autres associations de l'aide alimentaire et du champ des solidarités



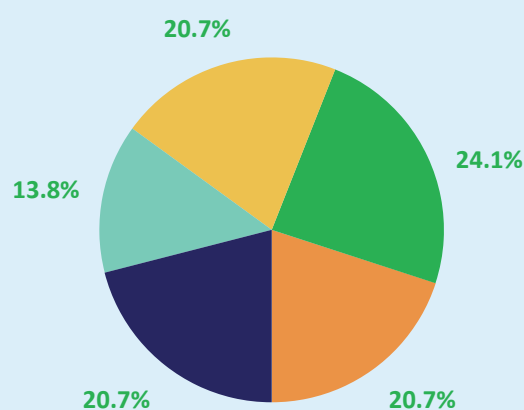
PROFIL DES CLIENTS-ACCOMPAGNÉS

Situation socio-professionnelle des publics accueillis



En insertion ● Salarie
Retraite ● Arrêt maladie
Congé parentale ●

Tranches d'âge



40 - 49 ans ● 20 - 29 ans
50 - 59 ans ● 30 - 39 ans
> 60 ans ●

Données 2023

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Par prescripteurs externes (Service social départemental, Centre social, Acteur de l'insertion par le logement (Adoma, SOLIHA, Habitat et humanisme, etc.), Services sociaux d'entreprises, Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, etc.), CAF, CARSAT, Service de tutelle, Acteur de l'insertion par l'emploi et/ou la formation (PLIE, Mission Locale, chantiers d'insertion, etc.), Centre de santé (hopitaux, CMP, centres de soins, etc.), Associations caritatives (Secours Catholique, Saint Vincent de Paul, etc.) ou sollicitation directe si absence de référent social. Les entrées à l'épicerie sont délibérées en commission permanente du CCAS.

Conditions : Au dessus des critères d'aide alimentaire associative et Reste à Vivre (RàV) compris entre 300€/mois et 400€/mois.

Adhésion : Symbolique, 1€ personne seule / 1,50€ couple / 2€ famille.

Durée d'accès : Maximum 12 mois, renouvellement possible si constat d'un nouveau fait déstabilisant avec une carence de 6 mois.

AMBITION

Promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes qui sont en difficulté, fragilisées.

Créer du lien social, du partage et valoriser le savoir-faire des personnes afin qu'elles retrouvent confiance en elles.

GOVERNANCE

Epicerie gérée par le CCAS de Mérignac

L'équipe de l'épicerie se réunit tous les 15 jours afin de :

- ◆ Étudier les nouvelles demandes et d'établir des préconisations à l'attention de la commission permanente.
- ◆ De faire des points de suivi concernant les parcours à 3 mois, 6 mois et 9 mois.
- ◆ D'établir la programmation des temps collectifs.
- ◆ Et d'évoquer tous les autres points liés à la vie de l'épicerie (problèmes fournisseurs, situation individuelle, projet en cours ...).



MISSIONS

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- L'épicerie propose une offre de produits vendus entre 30% et 50% du PMM.
- Le CCAS a produit un diagnostic en vue d'améliorer l'offre de service. L'étude a abouti sur le fait que la mobilité sur le territoire est très limitée. Le nouvel objectif est de développer un volet itinérant pour améliorer l'accessibilité des personnes accompagnées.

Suivi des personnes en situation de précarité dans leurs projets

- La CESF reste à la disposition des clients afin de les accompagner dans leurs démarches. Des rencontres régulières ont lieu afin de faire le point sur la situation du foyer.
- L'axe d'accompagnement privilégié est la gestion budgétaire des ménages.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation

- La CESF anime des ateliers collectifs : cuisine, nutrition santé, bien-être, gestes éco-citoyen, gestion de budget - vie quotidienne (alimentation), Santé - prévention générale (hors nutrition), pique-nique.
- Des sorties ont lieu : au cinéma, zoo de Pessac, Calicéo.
- L'espace « café » est ouvert tous les jeudis matin, c'est un espace « ressource » qui vise la création de liens sociaux.
- Des actions sont menées en lien avec les centres sociaux.

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous

- Si l'épicerie s'approvisionne auprès de la grande distribution, elle n'effectue pas de ramasse afin de garder le choix sur la qualité des produits qu'elle propose à ses clients.
- L'épicerie axe ses achats sur des produits non transformés.
- Elle a adhéré au GALAS afin de basculer vers des produits issus du circuit court.

Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Les clients-accompagnés ont la possibilité de participer à la vie de l'épicerie s'ils le souhaitent en devenant bénévoles.
- Pour améliorer son offre de service et son fonctionnement, des enquêtes/sondages sont régulièrement menés : sur l'amélioration de l'offre de produits disponible dans l'épicerie, sur les thèmes des ateliers collectifs mais aussi sur la volonté des clients de s'investir dans des tâches liées au fonctionnement de l'épicerie.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie

Politique de prix

- Tarification dégressive avec la durée d'accès :
prix à 30% du PMM sur les 6 premiers mois
prix à 50% du PMM sur les 6 derniers mois

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

Charges de personnel : 53,8 k€

- 1CESF (1ETP)
- 1 salarié polyvalent agent logistique/bâtiment (1ETP)

JOURS D'OUVERTURE

Jeudi

LOGISTIQUE

70m² : avec un espace de stockage sec, mise en rayon frais et surgelé.

Stratégie

- Le CCAS finance directement les activités de l'épicerie
- Le Département subventionne l'épicerie sur le fonctionnement

Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées alimentaires : 13,6 k€

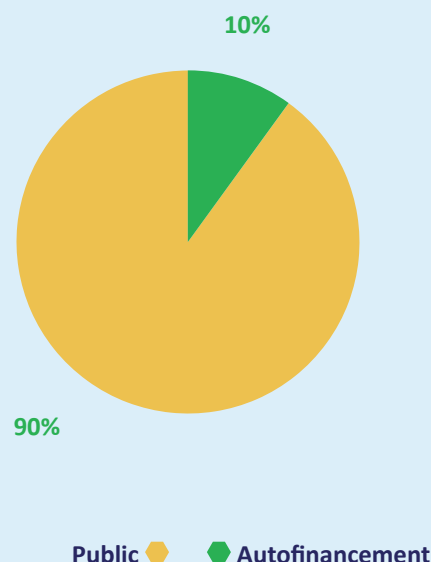
SUBVENTIONS PUBLIQUES : 122,5 K€

- Commune de Mérignac
- Département de la Gironde

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 49,7 K€

Supermarchés : Auchan, Casino, Entreprise d'insertion «Les petites cageots», pour les F&L, Eleveurs girondins pour la viande.



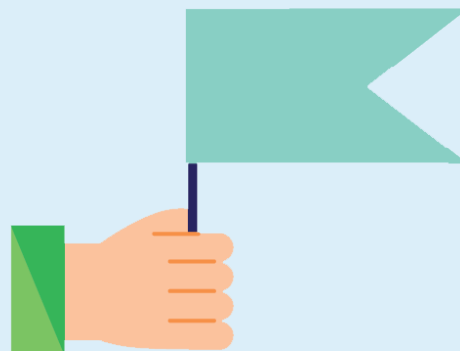
Éléments budgétaires 2023

La petite épicerie de Pamiers



PRÉSENTATION

- Statut Association de loi 1901
- Typologie Clients-accompagnés
- Nombres de personnes aidées Foix : 1 099 ; Pamiers : 2 056
- Périmètre d'action Pays des Portes d'Ariège Pyrénées
- Spécificité quartier prioritaire de la ville
- Groupement GESMIP (Occitanie)

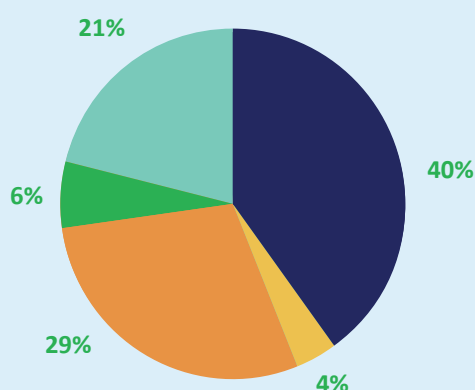


Dates Clés

- 1862 Ouverture de l'Ouvroir Protestant
- 1866 Établissement reconnu d'utilité publique
- 1994 Changement de dénomination «Association Hérisson-Bellor, Centre d'hébergement et de réadaptation sociale»
- 2008 Création de l'association Herisson Bellor ACI
- 2016 Ouverture de l'épicerie de Pamiers
- 2020 Ouverture de l'épicerie de Foix
- 2022 Ouverture de la Plateforme d'aide alimentaire Ariège, conventionnée ACI et ouverte aux associations caritatives et humanitaires du département et mise en ligne d'un guide catalogue à destination des épiceries et des associations.

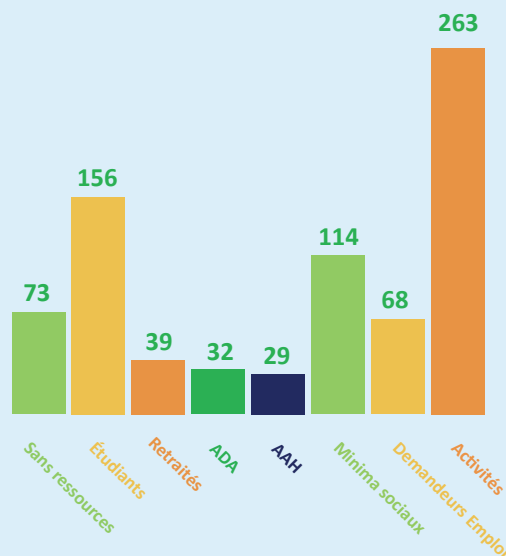
PROFIL DES CLIENTS-ACCOMPAGNÉS

Profil des foyers (Pamiers)



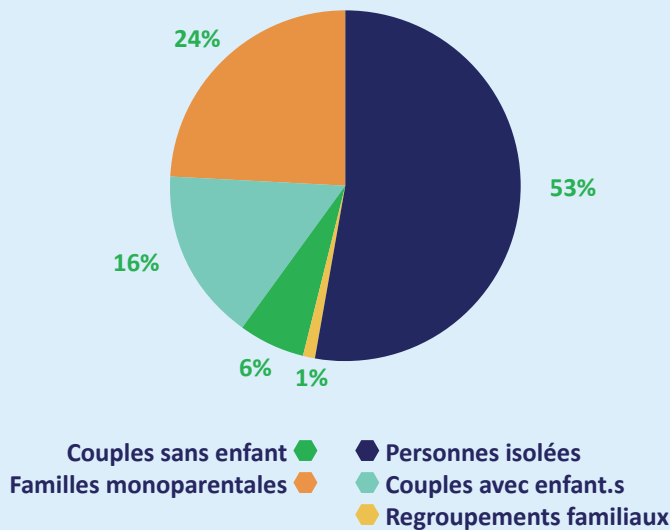
- Couples sans enfant
- Familles monoparentales
- Personnes isolées
- Couples avec enfant.s
- Regroupements familiaux

Ressources des publics accueillis (Pamiers)

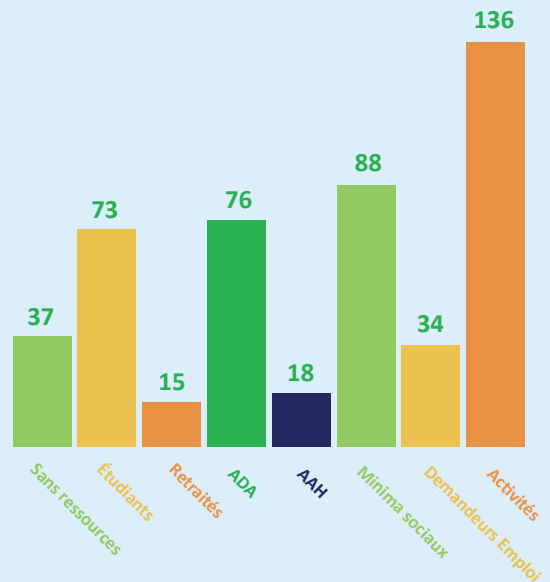


Données 2023

Profil des foyers (Foix)



Ressources des publics accueillis (Foix)



Données 2023

AMBITION

Permettre à chacun un accès digne et durable à une alimentation variée et de qualité.

Développer le pouvoir d'agir et permettre la réinsertion professionnelle des personnes.

Garantir le droit au respect, à l'avenir et une place à tous dans la société.

GOUVERNANCE

- L'association mère dispose d'une gouvernance collégiale: le secteur médico social-hébergement, l'insertion par l'activité économique et la formation.
- Un CA composé de 9 membres.
- Des rencontres régulières ont lieu avec l'ensemble des partenaires (Conseil départemental, structures d'insertion, opérateurs d'hébergement tel que le CADA, etc.).

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Par traitement de demandes en interne et par prescripteurs externes Service social communal ou intercommunal (CCAS), Service social départemental, Centre d'hébergement (CHRS, etc.), CAF, Service de tutelle, Acteur de l'insertion par l'emploi et/ou la formation (PLIE, Mission Locale, chantiers d'insertion, etc.), Centre de santé (hopitaux, CMP, centres de soins, etc.), Associations caritatives (Secours Catholique, 100 pour 1 toit etc.)

Conditions : RàV compris entre 2€ et 8€/jour/personne au foyer (à partir de 60€/mois/personne au foyer). Les salariés en insertion du département ont accès sans condition à l'épicerie le temps de leur contrat de travail. Courses sur rdv (jour fixe sauf pour les personnes ayant un emploi du temps variable)

Adhésion : Non obligatoire.

Durée d'accès : 6 mois renouvelable. Pour les dossiers hors critères d'éligibilité (RàV au-delà de 8€), mais dont la situation nécessite l'accès à l'épicerie, la durée est de 3 mois renouvelable.

MISSIONS

Suivi des personnes en situation de précarité dans leurs projets

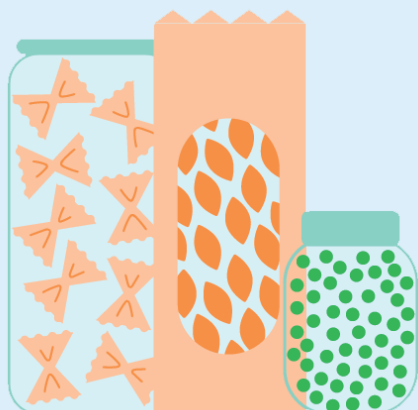
- Deux conseillères en Évolution Professionnelle accompagnent les salariés en insertion sur le volet socio-professionnel en binôme avec l'encadrant technique et/ou le travailleur social qui intervient sur le poste de travail.
- Une chargée de relations entreprises dont le rôle est de mettre en relation les entreprises «classiques» avec les structures de l'IAE aide les salariés à trouver des périodes d'immersion, d'emploi et/ou de formation.
- Tous les salariés en insertion bénéficient de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).
- Un accompagnement social est effectué par un travailleur social auprès des clients-accompagnés. Le renouvellement du dossier par l'évaluation budgétaire avec les documents justificatifs varie en fonction du RàV :
Tous les 6 mois jusqu'à 8€/jour, Tous les 3 mois pour les RàV supérieurs à 8 €/jour.
- Un travailleur social reste à la disposition des clients afin de les accompagner dans leurs démarches. Des rencontres régulières ont lieu afin de faire le point sur la situation du foyer.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation

- Accueil de salariés en insertion afin de les mener vers une réinsertion sociale et professionnelle : un emploi à temps partiel sur une durée de 24 mois maximum et un accompagnement socio-professionnel vise à les faire accéder à un emploi pérenne et/ou formation qualifiante.
- Les salariés en insertion occupent différents postes : employé de grande surface, préparateur de commande, livreur, laboratoire de conditionnement etc.
- Ateliers en lien avec la vie quotidienne sous forme collective et/ou sous forme d'affichage (information, sensibilisation et orientation vers les partenaires spécialisés).
Ateliers: santé nutrition ; accès aux droits ; accès au sport ; bien être ; cuisine ; dégustation et connaissance des nouveaux produits ; accès à la culture ; parentalité.
- Participation à des collectes nationales et départementales.
- Action en direction des étudiants (participation aux «p'tits dej du mardi» à l'université et à l'école métier du médico-social, participation au rallye des étudiants en partenariat avec les acteurs jeunesse).

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- L'épicerie propose une offre de produits vendus entre 15 et 50% du PMM.
- La mobilité est un frein important sur le territoire. Afin de faciliter la mobilité de ses clients, l'épicerie organise les rendez-vous-courses en incitant les clients au co-voiturage.



Promouvoir une alimentation de qualité pour tous

- L'association a créé une plateforme d'approvisionnement afin de diversifier des approvisionnements avec la BA et la Plateforme régionale Alternative (du groupement d'épiceries sociales et solidaires GESMIP) et afin d'augmenter sa capacité de stockage.
- Diversification de l'approvisionnement pour proposer une offre alimentaire de qualité : elle oriente ses achats vers des viandes locales et des légumes bio. Une convention annuelle a été signée avec un chantier d'insertion pour l'achat de légumes bio en 2022.
- Participation à la collecte Biocoop.
- L'enveloppe CNES UGESS aide à flécher les approvisionnements sur du bio et du local.
- Grâce au Fond Mieux Manger Pour Tous et la mutualisation avec les épiceries du GESMIP, les deux épiceries s'approvisionnent auprès d'agriculteurs ou de collectifs d'agriculteurs et travaillent en collaboration avec eux afin de planifier/contractualiser les commandes (ex: 2 tonnes de pois chiches pour l'année) et fixer un prix rémunérateur pour les producteurs.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie
- Retour vers l'emploi

Politique de prix

- Produits vendus en moyenne à 20% du PMM.
- Pas de montant maximal de dépenses.
- Régulation en terme de quantité sur des produits «en tension» comme l'huile par exemple.

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- 2 ETP Chef de service : 1 pour les épiceries, 1 aux achats à la plateforme
- 2 ETP Travailleur social/CESF
- 3 ETP Encadrant technique : 2 EPSS, 1 plateforme
- 1 ETP CEP
- 17 salariés en parcours d'insertion dont 9 sur la plateforme

Charges de personnel : 490,7 k€

JOURS D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi.

LOGISTIQUE

80m² dédiés à l'espace de vente épicerie (alimentaire) et 50m² de showroom (magasin non alimentaire).

Les produits sont stockés à la plateforme comprenant : 300m² dédiés aux produits secs (environ 150 palettes), 200m² dédiés au frais (chambre froide positive de 20m², négative de 30m²) et 15m² de laboratoire de reconditionnement/vente agréé par l'État.

Stratégie

- Le CCAS de Pamiers verse une subvention chaque année à l'épicerie afin qu'elle effectue l'accompagnement social des personnes qu'elle oriente vers l'épicerie.
- Approvisionnement auprès de nombreux partenaires associatifs pour l'achat de produits à faible coût.
- Les deux épiceries ciblent leur ramasse et s'approvisionnent auprès de la plateforme de l'association.
- Les clients sont de potentiels salariés.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Détail des financements - Pamiers

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées : 262,6 k€

Services :

● PEP'S APA : 5,4 k€

● Mise à disposition de l'épicerie : 3,9 k€

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 297 K€

● CCAS de Pamiers
(convention pour
l'accompagnement social)

● CNES via UGESS

● FMMPT via UGESS

● DREETS aide alimentaire
étudiant

Insertion :

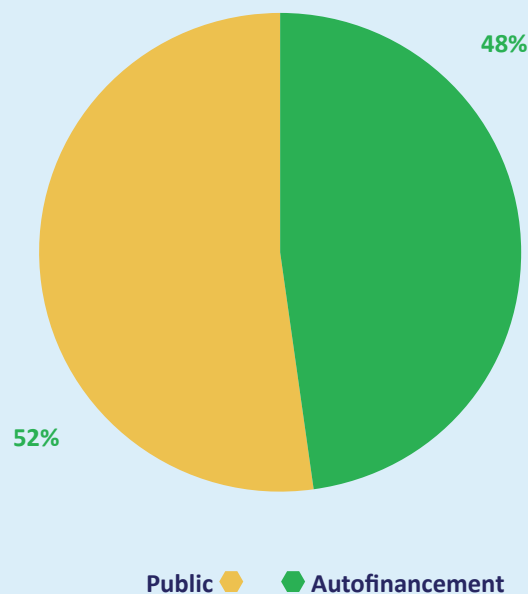
● DIRECCTE ACI CDDI

● Conseil Départemental /
FSE CIP

● Encadrant ACI

● PDI/FSE Mediation Emploi

● PDI/FSE : Coordination offre
insertion



Détail des financements - Foix

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées : 170,5 k€

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 176,6 K€

● CNES via UGESS

● DREETS aide alimentaire
étudiant

● FSE CEP

Insertion :

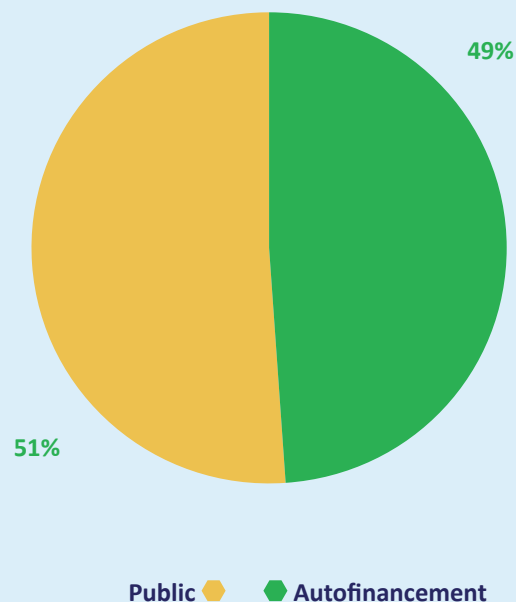
● DIRECCTE ACI CDDI

● Conseil Départemental /
FSE CIP

● Encadrant ACI

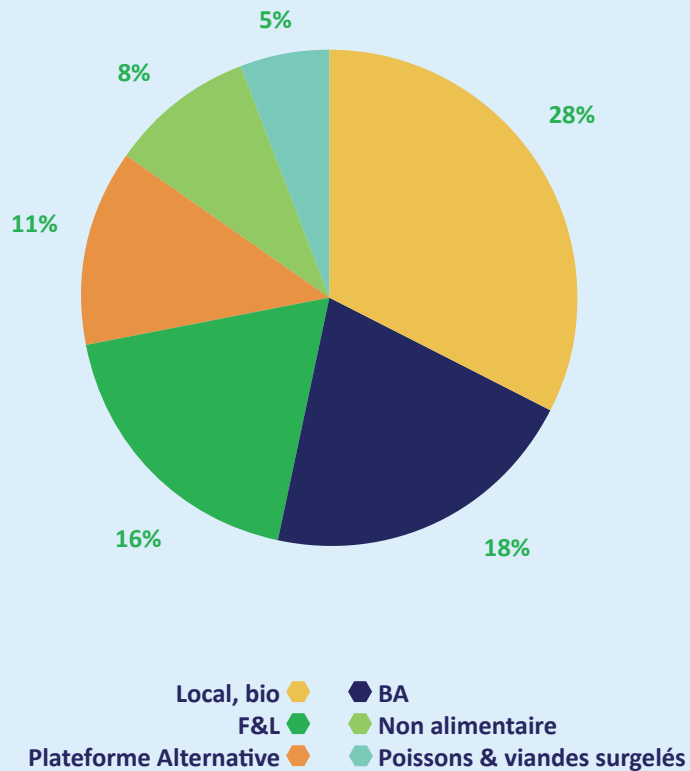
● PDI/FSE Mediation Emploi

● PDI/FSE : Coordination offre
insertion



Approvisionnement*

ACHAT DE DENRÉES: 193 K€



PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Agence du don en nature (ADN)
- Plateforme Alternative
- Paniers de la mer
- Banque alimentaire

ORIGINE DES DENRÉES





PRÉSENTATION

- ◆ Statut Association de loi 1901
- ◆ Typologie Clients-accompagnés
- ◆ Nombres de foyers 122
- ◆ Périmètre d'action Sucy-en-brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, plateau Briard
- ◆ Groupement CESS-IDF (île-de-France)

Dates Clés

- ◆ 2010 Création de l'épicerie
- ◆ 2016 Obtention de l'agrément d'Espace de Vie sociale (EVS)
- ◆ 2021 Déménagement de l'épicerie dans un local plus grand de 230m² ◆ Renouvellement de l'agrément pour 4 ans

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Par traitement de demandes en interne et par prescripteurs externes (Service social communal ou intercommunal (CCAS), CAF EDS, CRAMIF, Acteur de l'insertion par l'emploi et/ou la formation (PLIE, Mission Locale, chantiers d'insertion, etc.).

Conditions : Résider sur le territoire d'action de l'épicerie, avoir des ressources minimum et un contrat d'engagement.

Adhésion : 1€

Durée d'accès : 1 à 3 mois, renouvellement possible de 6 mois sur la base de la formulation d'une nouvelle demande d'accès. Délai de carence de 9 mois pouvant être écourté si la situation du client le nécessite.

GOUVERNANCE

- ◆ Des réunions de bureau se déroulent 1 fois/mois avec les membres du bureau et la responsable de l'épicerie.
- ◆ Le CA composé entre 18 et 30 personnes se réunit au moins 1 fois par an. Il définit les principales orientations de l'association et arrête le budget.
- ◆ Des groupes de travail sur des sujets précis peuvent se former (ex: jardin partagé, installation/déménagement, etc.).
- ◆ Un comité des usagers est créé pour la gestion du jardin collectif mais n'oblige pas d'adhésion à l'épicerie pour préserver l'indépendance de fonctionnement.
- ◆ Des comités de suivi ont lieu 1 à 2 fois par an pour tenir informés les élus en dehors de l'AG annuelle.
- ◆ La commission d'attribution a lieu 1 fois/mois.

AMBITION

Promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes qui sont en difficulté, fragilisées ou exclues.

Créer du lien social et valoriser le savoir-faire des personnes afin qu'elles retrouvent confiance en elles

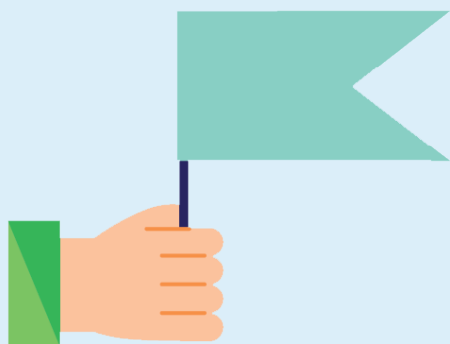
MISSIONS

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Distribution de colis sous forme de bons d'achats pour Noël, la rentrée des classes, journée des droits des femmes .. (50 à 300€/famille en valeur marchande) à utiliser à l'épicerie lors des ventes complémentaires.
- Durant le covid l'épicerie a revu ses prix à la baisse: depuis une tarification unique à 10% du PMM est pratiquée.
- Soutien apporté au démarrage d'une épicerie étudiante pour les étudiants de la faculté de Créteil : en échange d'un service à l'épicerie, les étudiants habitants sur le territoire couvert par Epi de son peuvent avoir accès gratuitement à l'épicerie.

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous, responsable, en circuit court pour soutenir les producteurs locaux

- L'épicerie dispose d'un rayon bio. Elle a noué un accord avec un chantier d'insertion en maraîchage bio auprès duquel elle s'approvisionne. Elle propose également des plats cuisinés haut de gamme (bio ou circuit court).
- Volonté de l'épicerie de proposer de la qualité. Pour le moment elle le fait via les ventes complémentaires en proposant notamment des produits de marque.
- La gestion et l'animation d'ateliers autour des fruits et légumes via le jardin partagé.



Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Participation des clients-accompagnés au fonctionnement : les bénévoles effectuent des tâches en fonction de leurs compétences. Ils interviennent surtout sur des tâches qui relèvent de la préparation de l'épicerie (mise en rayon, tri, nettoyage, manutention des ventes complémentaires).
- Participation des publics à la gouvernance : certains bénévoles sont membres du bureau.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation

- Animation / proposition d'ateliers collectifs : Cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), sorties, spectacles etc., ateliers socio-esthétiques avec l'intervention d'une prestataire.
- Mise en place du «kit cuisine» qui permet la confection d'un plat peu onéreux mettant en valeur un fruit ou légume de saison. Les clients-accompagnés peuvent repartir avec un kit gratuit pour reproduire la recette chez eux.
- Deux séjours par an sont proposés aux familles par la fondation Promo vacances «les avions du bonheur».
- L'épicerie porte un projet de jardin partagé et pédagogique dans le parc du Morbas, financé par un budget citoyen. L'objectif est de promouvoir le lien et la mixité sociale.
- L'épicerie est présente à divers événements pour promouvoir la mixité sociale : journée des associations dans les communes référentes; collabore avec le centre social pour le «gouter d'été»; a financé un stand de jeux en bois d'antan de grande taille.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie
- Bons d'achat «colis» d'une valeur de 20 à 50€/famille (pour une valeur marchande de 200 à 500€)
- Bons d'achats de 30 à 50€ délivrés par le CCAS pour une aide d'urgence (courses à réaliser à l'épicerie)
- Jardin partagé

Politique de prix

- Tarification unique pour les clients-accompagnés à 10% du PMM pour tous les produits
- Montant maximal des dépenses : 100€ personne seule et 10€/personne supplémentaire au foyer

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- 1 salariée (1 ETP) mise a disposition par la ville de Sucy-en-Brie
- 1 mécénat de compétence BNP Paribas (2019-2021)
- Jeunes en mission de service civique (agrément pour 2 postes, 2021-2022)
- 44 bénévoles (dont 1 client-accompagné)

Les bénévoles échangent régulièrement en groupe restreint ou par pôle d'activité (pôle travail, pôle communication, pôle stocks, pôle ventes complémentaires). Un responsable par pôle gère son équipe.

JOURS D'OUVERTURE

Mardi et jeudi toute la journée.

LOGISTIQUE

230m² : avec un espace de stockage sec, frais et surgelé. Loyer et charges payés par la ville de Sucy-en- Brie.

Janvier 2023 : achat d'un minibus afin de transporter les clients de la commune de Marolles à l'épicerie (à venir, le plateau Briard).

Stratégie

- Pratiquer une seule tarification sur les produits vendus à l'épicerie (pas de différenciation selon les revenus)
- Les communes dont sont issues les clients versent une subvention calculée au prorata d'habitants accompagnés issus de leurs communes. Du fait de l'élargissement de la zone d'action de l'épicerie au plateau Briard, celle-ci envisage de mettre en place un conventionnement.
- Approvisionnement auprès de nombreux partenaires associatifs pour l'achat de produits à faible coût.
- Les ventes complémentaires et dons (vêtements etc.) permettent de réaliser des bénéfices qui sont réinjectés dans l'épicerie.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées alimentaires : 6,2 k€

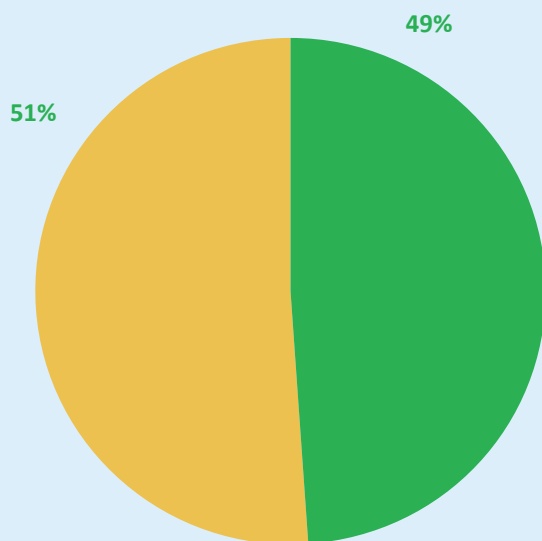
Bon alimentaire : 547 €

Autres ventes (vêtement, fournitures diverses, etc.) : 91,5 k€

Adhésions : 63 €

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 137,5 K€

- CAF
- Conseil départemental du Val de Marne (fonctionnement)
- CNES UGESS
- Communes de Sucy, Noiseau et Ormesson (loyer + salaire de la responsable)



Public Autofinancement

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 54 K€

- Supermarchés : Auchan, lidl, carrefour, aldi, g20, Halle O discount.
- Un chantier d'insertion pour des paniers de fruits et légumes bio (à moitié pris en charge par les jardins de Cocagne).
- Food chéri (plats cuisinés).

AUTRES ACHATS (NON ALIMENTAIRES) : 40,8 K€

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Agence du don en nature (ADN)
- Dons solidaires
- Revivre
- Banque alimentaire

Éléments budgétaires 2023

PRÉSENTATION

- Statut **Association de loi 1901**
- Typologie **Clients-accompagnés**
- Nombres de foyers **1437**
- Périmètre d'action **Ville de Dijon, Métropole de Dijon**
- Groupement **GESBFC (Bourgogne-Franche-Comté)**

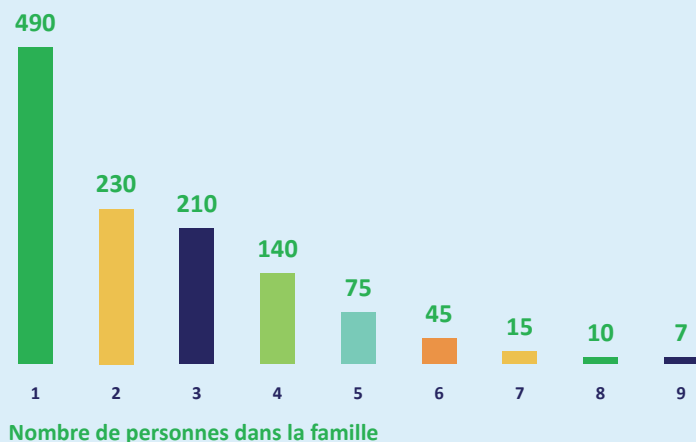
Dates Clés

- **2005** Création de l'épicerie
- **2019** L'épicerie développe plus particulièrement son accompagnement collectif et entame un travail sur la qualité des produits.
- **2022** La structure devient un tiers-lieux nourricier ouvert à tous.

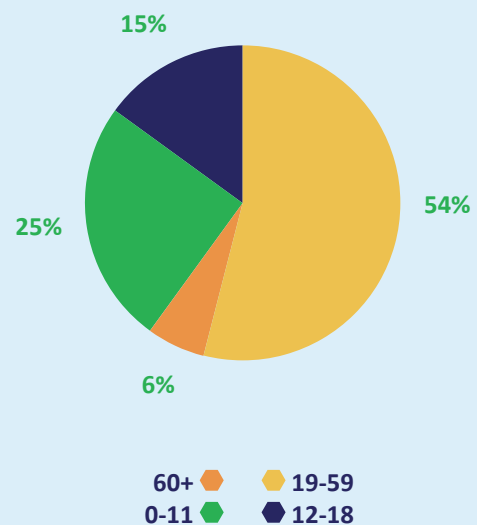


PROFIL DES CLIENTS-ACCOMPAGNÉS

Composition familiale



Tranches d'âge des publics accueillis



Données 2023

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Prescripteurs externes uniquement (Service social communal ou intercommunal (CCAS), Service social départemental, Service social métropole (Dijon), Acteurs de l'insertion par le logement (Adoma, SOLIHA, Habitat et humanisme, etc.), Acteurs de l'insertion par l'emploi et/ou la formation (PLIE, Mission Locale, chantiers d'insertion, etc.), Associations caritatives (Secours Catholique, Saint Vincent de Paul, etc.).

Conditions : Un contrat

Adhésion : Pas obligatoire. Frais administratifs de 2€ (pour l'ouverture du compte).

Durée d'accès : Définie par le travailleur social. Durée moyenne d'accès de 6 mois.

GOVERNANCE

- Un CA de 3 à 15 personnes dirige l'association.
- Le CA nomme un président, un.e secrétaire, un trésorier.e (le bureau).
- Le CA définit les orientations principales et l'activité de l'association, arrête le budget et veille à son exécution, statue sur les nouvelles demandes d'adhésion, autorise le président à agir en justice et autorise la prise à bails de locaux.
- Des commissions permanentes ou ponctuelles peuvent être créées.

AMBITION

Promouvoir des valeurs de solidarité, d'équité, de partage et de mixité.

Combattre les formes de discrimination économiques et sociales dont sont souvent victimes les citoyens pauvres.

Accompagner des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale vers la transition alimentaire et environnementale.



MISSIONS

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Travaux en cours pour l'ouverture d'un point retrait drive en campagne. Les produits des commandes sont issus de la liste de produits de l'épicerie.
- Tarification unique, produits de la BA vendus à 30% du PMM et d'autres produits à tarifs avantageux.
- Ouverture d'une cuisinethèque : permettre le prêt de matériel électroménager à des personnes qui ne souhaiteraient pas ou n'auraient pas la possibilité d'en acheter (la gamme de matériel a été financé par une entreprise).

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous, responsable, en circuit court pour soutenir les producteurs locaux

- Défense d'une consommation zéro déchet en participant au programme Bio'Vrac pour tous. L'obtention de meubles vrac a permis la mise en place d'un rayon avec de nombreuses références Vrac.
- Participation à la collecte Biocoop.
- Partenariat avec des chantiers d'insertion en fruits et légumes, avec un approvisionnement 1 à 2 fois par semaine sur des produits en circuit court, qui apportent une diversité de produits à l'épicerie.

Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Participation des clients-accompagnés au fonctionnement : les bénévoles (5 actuellement) effectuent des tâches en fonction de leurs compétences. Ils interviennent surtout sur des tâches qui relèvent de la préparation de l'épicerie (mise en rayon, tri, nettoyage, étiquetage).
- Participation des publics à la gouvernance : 2 places au CA réservées aux clients-accompagnés. Tous les ans a lieu un vote afin d'élire deux volontaires qui participeront et représenteront les clients-accompagnés au CA.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation des clients

- Animation / proposition d'ateliers collectifs : Cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), produits à faire soi-même, éco gestes, accueil - démarches administratives, accès aux droits, friperie.
- Participer à la vie du quartier avec l'ouverture d'un tiers-lieu. Celui-ci est la porte d'entrée des clients-accompagnés vers l'épicerie et l'épicerie oriente ses clients-accompagnés vers le tiers-lieu qui dispose d'une large offre d'activités et d'ateliers ouverts à tous publics.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie
- Cuisinotèque

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- 6 salariés (5,2 ETP)
Charges de personnel : 147 k€
- 53 bénévoles (dont 2 personnes accompagnées)
dont l'implication bénévole équivaut à 160 k€ et 5 ETP

JOURS D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

LOGISTIQUE

Environ 350m² : avec un espace de stockage sec, frais et surgelé.

Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées : 350 k€
Prestations de service : 3,5 K€
Adhésions : 2,2 k€

FINANCEMENTS PRIVÉS

Dons : 10 k€

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 57,6 K€

- Dijon Métropole
- Conseil départemental
- Ville de Dijon
- DGCS
- Conseil Régional
- CNES via UGESS

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 142,5 K€

- Réapprovisionnement tous les matins à la BA.
- 1 à 2 fois auprès d'un chantier d'insertion fruits et légumes.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

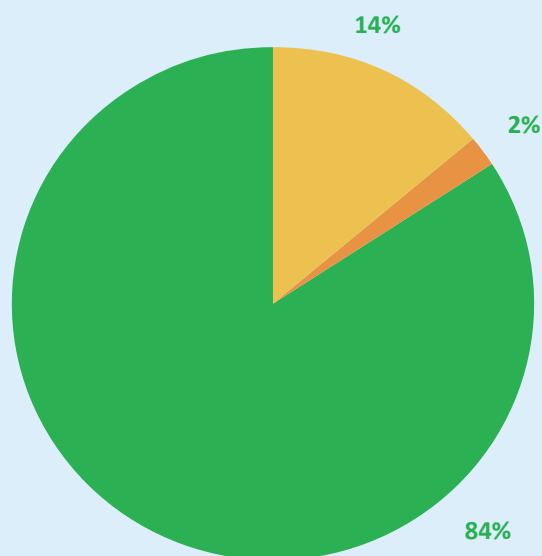
- Agence du don en nature (ADN)
- Dons solidaires
- Revivre
- Banque alimentaire
- Paniers de la mer

Politique de prix

- Tarification unique pour les clients-accompagnés à 30% du PMM pour les produits de la BA.

Stratégie

- Pratiquer une seule tarification sur les produits vendus à l'épicerie (pas de différenciation selon les revenus). Les produits ne sont pas vendus à perte, une petite marge est réalisée.
- Approvisionnement auprès de nombreux partenaires associatifs et du GESBFC pour l'achat de produits à faible coût.
- Les clients n'ont pas de montant maximum d'achat à l'épicerie : ils achètent autant qu'ils veulent.
- Diversification des sources d'autofinancements :
 - Vente de vêtements récupérés gratuitement auprès d'usines ou de magasins (Galerie Lafayette).
 - Ouverture de la cuisinotèque.



Public ●
Privé ●
Autofinancement ●

Éléments budgétaires 2023



PRÉSENTATION

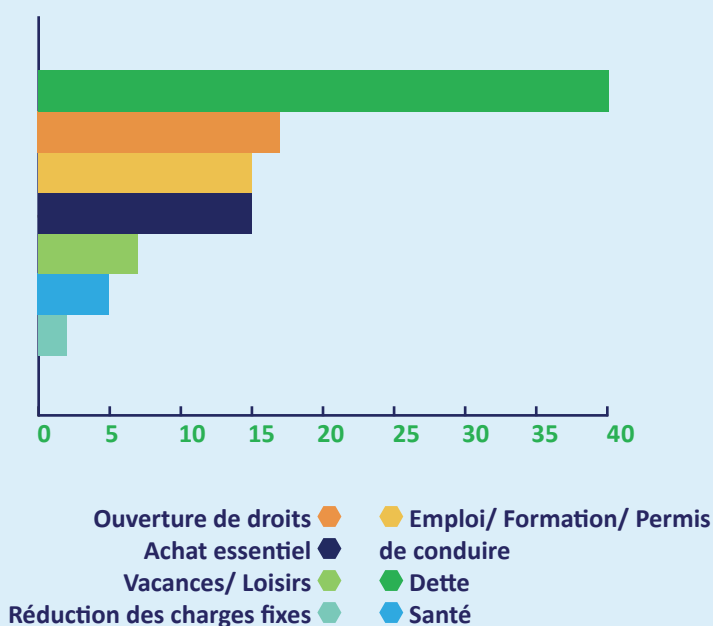
- Statut Association de loi 1901
- Typologie Mixité de publics
- Nombres de foyers 432 clients-solidaires
144 foyers accompagnés : soit 380 personnes
- Périmètre d'action 8ème arrondissement de Lyon et Vénissieux
- Spécificités Quartier prioritaire de la ville
- Groupement GESRA (Auvergne-Rhône-Alpes)

Dates Clés

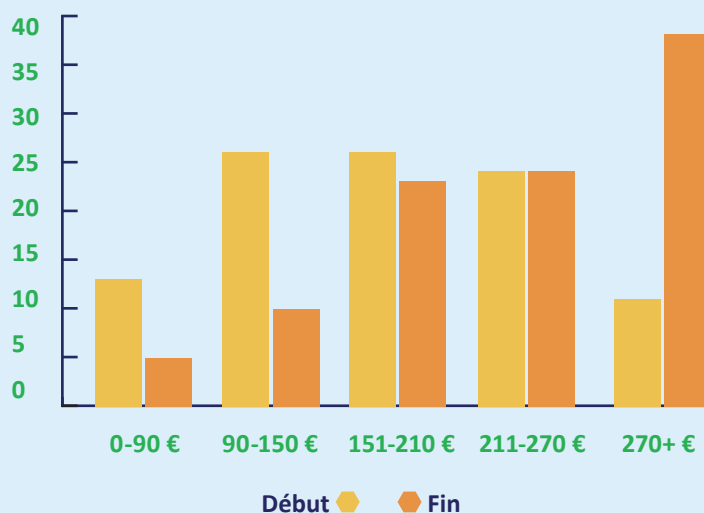
- 2014 Création de l'épicerie
- 2021 Agrandissement de l'épicerie, passant de 50 à 80m² :
 - L'offre de produits bio, locaux du magasin double (1200 références de produits bio, locaux et zéro déchet).
 - La réduction portée sur les produits bio-locaux passe à -50% pour les clients-accompagnés.
- 2022 Réajustement de la réduction de -50% sur les produits locaux, bio, zéro déchet pour les clients-accompagnés : les réductions varient en fonction du produit.
- juin 2023 - juin 2024 Redressement judiciaire d'Epicentre

PROFIL DES CLIENTS-ACCOMPAGNÉS

Répartition des types de projets



Evolution du reste à vivre des foyers entre le début et la fin d'accès à l'épicerie



Données 2023

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Prescripteurs externes (assistante départementale, CCAS/CIAS etc.) et en interne.

Conditions : Un contrat d'engagement, une adhésion à l'épicerie et un reste à vivre compris entre 90 et 270€/mois/personne.

Adhésion : 3€

Durée d'accès : En fonction du projet. Durée moyenne de 6 mois, renouvelable de manière exceptionnelle, en fonction du projet à réaliser. 6 mois de carence entre deux accès (nouveau dépôt de dossier).

GOVERNANCE

- Un bureau constitué de 5 personnes.
- CA composé de 2 à 20 personnes qui se réunit au moins tous les deux mois. Il est représentatif de la mixité de public accueilli au sein de l'association (partenaires, solidaires, bénévoles, clients-accompagnés). Le CA élit les membres de son bureau.

AUTRES MODALITÉS DE DISTRIBUTIONS

- Distribution de colis gratuits à titre exceptionnel, en cas d'urgence lorsqu'une famille ne dispose pas à manger.
- Paniers de F&L, direct aux producteurs, déjà composé ou à confectionner soi-même.

AMBITION

Lutter contre toutes les formes de précarité et d'assistantat.

Promouvoir l'alimentation responsable, saine, équilibrée et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Promouvoir la cohésion, la mixité sociale, le respect et l'égalité entre les personnes.

Le soutien à l'agriculture de proximité.



MISSIONS

Suivi des personnes en situation de précarité dans leurs projets

- 1 CESF est en charge d'accompagner les foyers en situation de difficultés et précarité.
- Un « projet » est défini par le foyer, la CESF d'Epicentre et le travailleur social prescripteur lorsqu'il existe.
- Rencontres mensuelles avec les CESF des épiceries avoisinantes dans un objectif d'échange de pratiques afin d'améliorer le suivi individuel effectué.

Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Participation des clients-accompagnés au fonctionnement : ils peuvent devenir bénévoles (effectuent l'approvisionnement, la caisse, l'accueil, aident à des événements particuliers ex : buvette) et animer des ateliers. Ils peuvent également, s'ils en ont envie, se voir attribuer d'autres missions comme la communication.
- Participation des publics à la gouvernance : Les clients-accompagnés et clients-solidaires font parties du bureau. Ils peuvent être administrateurs (tout comme les bénévoles).

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous, responsable, en circuit court pour soutenir les producteurs locaux

- Défense d'une consommation zéro déchet avec une offre de vrac en hygiène et produits secs.
- Participation à la collecte Biocoop.
- Approvisionnement en produits de qualité, diversifiés auprès d'une trentaine de producteurs locaux et du GESRA, vendus à tarif préférentiel pour les clients-accompagnés.
- Approvisionnement mutualisé avec une épicerie voisine concernant 7 fournisseurs.
- Prestation de services auprès des partenaires pour proposer des produits de l'épicerie à des événements (buffet, goûter, etc.) dans le but de sensibiliser les publics à une alimentation de qualité.
- L'épicerie est impliquée dans la caisse sociale de l'alimentation du 8e arrondissement de Lyon. Elle est conventionnée pour les achats de cette caisse à partir de septembre 2024.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation des clients

- Animation / proposition d'ateliers collectifs : nutrition santé, cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), gestion de budget - vie quotidienne (alimentation), jardinage, loisirs créatifs, bien-être, produits à faire soi-même, éco gestes, sorties culturelles, numérique : initiation à l'informatique, jeux, pique-nique, etc.
- Participation à des événements contribuant à la vie du quartier et au lien social en y tenant une buvette.
- Création et organisation d'un festival annuel «le séisme solidaire» lors duquel, une trentaine d'associations solidaires ou écologiques sont invitées à présenter leurs activités aux habitants du quartier du Grand Trou, de manière ludique et interactive.

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Des produits alimentaires et d'hygiène de partenaires associatifs (BA, Revivre, etc.) uniquement pour les clients-accompagnés vendus à 30% du PMM.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie
- Paniers
- Prestation de services

Politique de prix

- Tarification multiple pour les clients-accompagnés :
 - des produits locaux vendus à tarifs préférentiels fixés en fonction du produit.
 - des produits issus d'acteurs associatifs (BA, Revivre, etc.) vendus à 30% du PMM.
 - des paniers vendus à -50%.
- Solidaires : 100% PMM + marge de 20 à 30%.

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- 1 coordinateur
- 1 CESF

Charges de personnel : 60 k€

- 20 bénévoles (dont 5 clients-accompagnés) représentant 80 k€ en contribution bénévoles.

JOURS D'OUVERTURE

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

LOGISTIQUE

80m² : avec un espace de stockage sec, frais et surgelé.

Mutualisation de commandes avec une épicerie située à proximité : utilisation du même véhicule.

Stratégie

- Pratiquer une seule tarification car les clients font leur propre arbitrage sur les produits qu'ils veulent acheter, selon leur RàV.
- Se fournir auprès des acteurs associatifs et du GESRA pour proposer aux clients-accompagnés une gamme de produits à faible coût vendue à 30% du PMM.
- Proposer et élargir une gamme de produits bio-locaux et zéro déchet qui permet d'attirer les solidaires.
- Ces mêmes produits sont vendus à prix comptant aux clients-aidés.
- Les produits issus de dons ne sont pas revendus aux solidaires.
- Pour les paniers, les solidaires ont la possibilité de payer plus afin de financer une partie de la perte réalisée sur la vente à -50% des paniers aux solidaires.



Éléments budgétaires 2023

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées : 80,4 K€

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 60 K€

- Ville de Lyon
- FDVA
- Fond Mieux Manger Pour Tous
- Politique de la ville
- DDETS/GESRA
- CNES
- Métropole de Lyon

FINANCEMENTS PRIVÉS : 14 K€

- Bien Nourrir l'Homme
- BNP 2020
- Crédit Mutuel

52%

39%

9%

Autofinancement ●
Public ●
Privé ●

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 76,3 K€

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Revivre
- Banque alimentaire

ORIGINE DES DENRÉES

50%



DE PRODUITS LOCAUX

Prévisionnel 2024

PRÉSENTATION

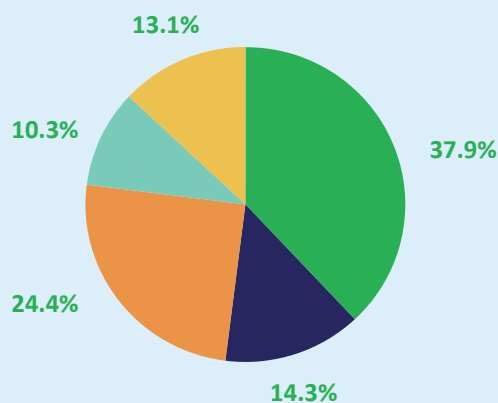
- Statut Association de loi 1901
- Typologie Clients-accompagnés
- Nombres de foyers 888 foyers, représentant 1930 personnes aidées
- Périmètre d'action 18 communes (75% de la population) de la Communauté d'agglomération de Vichy (sur 39)
- Groupement GESRA (Auvergne-Rhône-Alpes)

Dates Clés

- 2012 Création de l'épicerie
- 2015 Nouvelle organisation :
 - Facturation de la prestation sociale aux communes afin de remplacer les subventions
 - Les bénévoles s'inscrivent eux-mêmes sur un tableau pour aider à l'épicerie
- 2022 Acquisition de nouveaux locaux de 1000M² pour accueillir les familles en plus grand nombre et dans de meilleures conditions.

PROFIL DES CLIENTS-ACCOMPAGNÉS

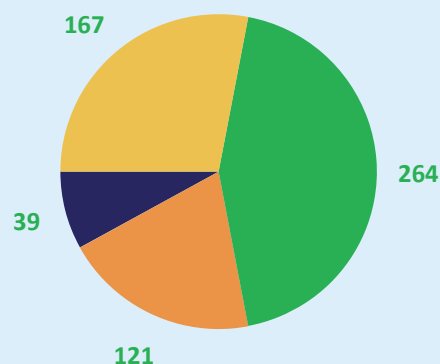
Répartition des clients selon leur RàV



Plus de 10€ Entre 3€ et 5€
Entre 8€ et 10€ Inférieur à 3€
Entre 5€ et 8€

Montant du reste à vivre

Composition familiale des publics accueillis



Couples sans enfant Couples avec enfant.s
Personnes seules avec enfants Personnes seules sans enfant

Données 2021

GOVERNANCE

- Un bureau constitué de 5 personnes (président(e), vice-président(e), secrétaire, secrétaire adjoint(e), trésorier(e), trésorier(e) adjointe) qui assure la gestion courante de l'association.
- CA composé de 17 personnes au plus :
Un collège des membres actifs réélus tous les 2 ans -
Chaque membre fondateur dispose de 3 sièges au CA.
La CA élit les membres de son bureau.
- Le CA se réunit au moins 1 fois tous les 6 mois, les décisions sont prises à la majorité des voix (quorum de 50%).

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Prescripteurs externes : pour les clients-accompagnés «contrats» (assistantes sociales, CCAS/ CIAS etc.).

Conditions : varient en fonction du profil du client-accompagné :

- Avoir un projet économique ou social pour les familles orientées par les services sociaux (RàV inférieur à 7€/jour/personne.
- Sur dossier pour les étudiants.
- Cabas pour les retraités.
- Bons d'urgence (payés par CCAS, Associations etc.)
- Adhésion à l'association pour tous.

Adhésion : 1,50€/mois

Durée d'accès : 3 ou 6 mois pour les contrats renouvelables.

AMBITION

Lutter contre toutes les formes de précarité et d'assistanat et permettre à la personne en situation de précarité d'être actrice de son changement.

Garantir le droit au respect, à l'avenir et une place pour tous dans la société.

Être en mesure de ne refuser personne.

AUTRES MODALITÉS DE DISTRIBUTIONS

- Paniers «Cabas»: réservés aux retraités qui sont orientés vers l'épicerie ou y viennent directement pour bénéficier du cabas.



MISSIONS

Suivi des personnes en situation de précarité dans leurs projets

- 2 CESF et 1 alternante CESF accompagnent individuellement les clients-accompagnés dans la réalisation de leur projet.
- Les clients-accompagnés ont 3 visites de suivi durant leur passage à l'épicerie (plus s'ils le souhaitent) : une fois à l'inscription, puis à 3 mois d'accès et une dernière à la fin de la période d'accès. Quelques clients ont un suivi budgétaire, de gestion administrative et de recherche d'emploi.
- L'absence à un point de suivi est tolérée mais doit être justifiée, de-là est proposé un autre rendez-vous, si à ce deuxième rdv le client ne vient pas alors le contrat est gelé jusqu'à ce qu'il revienne et effectue un passage auprès de la CESF.
- Une structure d'accompagnement à l'emploi partenaire, aide les clients accompagnés à surmonter les freins psychologiques à l'emploi.
- Un conseiller en insertion travaille sur des freins plus matériels comme la possibilité de location de vélos etc.

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Nourrir les personnes en situation de précarité, orientées par les services sociaux – contrats de 3 à 6 mois renouvelables :
 - Budget mensuel décidé au sein du Conseil d'Administration,
 - Les clients payent les produits en moyenne à 26% du PMM.
- Les bons d'urgence ouverts aux CCAS et d'autres associations partenaires (ANEF, etc.) :
L'épicerie a créé les bons d'urgence pour que les clients-accompagnés aient toujours le choix des produits qu'ils consomment plutôt que d'avoir accès à des colis alimentaires. Ils utilisent ainsi leur bons d'urgence à l'épicerie.
- Nourrir les retraités : la mise en place des Cabas, à Vichy et à Bellerive S/A
 - Les retraités ont droit à un cabas/semaine. En 2023, 7500 cabas ont été vendus.
 - Il y a 10 articles/cabas (dont 1kg de fruits et 1kg de légumes), les retraités viennent tous les lundi matin et choisissent ce qu'ils veulent dans une liste de produits proposés.
- Nourrir les étudiants, sur dossier pour toute l'année d'étude.
- Le principal fournisseur reste la banque Alimentaire de Vichy & Moulins.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation des clients-accompagnés

- Animation / proposition d'ateliers collectifs : nutrition santé, cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), gestion de budget - vie quotidienne (alimentation), loisirs créatifs, parentalité, job dating.
- Nouveau en 2022 : mise en place d'expositions de peinture tous les deux mois (30 tableaux exposés).
- Partenariat avec la médiathèque de Cusset.
- Vichy Culture offre des places de concerts à l'opéra.
- La CAF subventionne les activités, en ce sens l'épicerie propose des activités telles que des sorties accrobranches pour favoriser le lien parent-enfant.

Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Participation au fonctionnement :
 - Les clients-accompagnés peuvent s'investir dans le fonctionnement de l'épicerie les jours où ils ne font pas leurs courses à l'épicerie. Ils peuvent aider à ranger les rayons, etc.
 - D'anciens clients-accompagnés peuvent également devenir bénévoles.
- Participation à la gouvernance :
Actuellement aucun client-accompagné ni bénévole n'est impliqué dans la gouvernance de l'épicerie mais un bénévole peut faire partie du CA. Il y a obligation d'être bénévole pour être au CA, cette décision fait suite à une initiative prise il y a quelques années de créer un comité des usagers pour inclure les clients à la gouvernance, mais cela à échoué.

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous

- Le magasin propose des produits bio et locaux de manière sporadique.
- L'épicerie est en lien avec des agriculteurs et des chantiers d'insertion pour des fruits et légumes et poissons mais ne souhaite pas procéder à de fortes négociations de prix pour garantir une juste rémunération aux agriculteurs.
- Elle s'approvisionne également auprès du GESRA pour l'obtention de produits de qualité à moindre coût.
- L'épicerie participe à la collecte Bio Solidaire, en partenariat avec le magasin biocoop de son secteur.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie



Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- 2 CESF
- 125 bénévoles soit 21 000 heures de bénévolat équivalent à 232,4 k€

JOURS D'OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi.

LOGISTIQUE

- Nouveau local de 1000 m² dont une laverie professionnelle (2 machines à laver 8 & 18kg et 1 sèche linge 18kg) et un grand entrepôt pour stocker les produits : ce qui permet d'acheter à bas coût en profitant d'opportunités.
- 4 pôles : le pôle social (commission adhésion, accompagnement par des ateliers etc.), pôle administratif, le pôle magasin, pôle finances, gérés par 2 employés et 2 élus.
- Un camion avec hayon tourne régulièrement afin d'être réactif dès qu'il y a de la marchandise intéressante disponible en grosse quantité.
- En 2024, afin de réduire notre empreinte carbone, achat de deux véhicules : Jogger hybride 7 places pour remplacer le minibus diesel Jumpy Citroën électrique pour remplacer la Partner essence.

Politique de prix

- Contrats de 3 à 6 mois renouvelables (r_{av} < 7€/jour/pers) :
 - Tarification unique : produits vendus en moyenne à 28% du PMM.
 - Montant maximal de dépense fixé à 40€/mois pour une personne seule, 55€/couple et 20€/enfant supplémentaire à charge.
 - La commune paye 15€/client/mois.
 - Vichy Communauté paye 5€/client/mois.
- Les bons d'urgence financés par les associations et CCAS + une participation aux frais administratifs :
 - La commune paye 4€/personne.
 - L'association paye 2€/personne.
- Contrats de 3 à 6 mois renouvelables :
 - 8€ pour le retraité ayant des revenus supérieurs aux minima sociaux.
 - 4€ pour le retraité ayant des revenus inférieurs aux minima sociaux + la commune paye 4€.

Stratégie

- Épicerie comme moyen de réduire les bons CAP.
- Position de prestataire de ce qui est qualifié comme un « service public » alors facturé aux instances qui doivent normalement s'occuper du volet social de leur territoire administratif. Des conventions sont passées avec chaque commune de la communauté d'agglomération de Vichy qui le souhaite.
- Au lieu de verser une subvention à l'épicerie, la commune paye un tarif/client (qui vient couvrir des frais fixes et la prestation) qui est fonction du nombre de clients issus de sa commune. Pour aider les communes, Vichy Communauté facture à hauteur de 25% et les communes à 75%.
- Discussion en continue avec les communes et suivi trimestriel pour que les communes sachent où elles en sont.
- Mise en place depuis 2023 d'un programme soutenu par l'État pour couvrir les zones blanches notamment la montagne Bourbonnaise.

Éléments 2023

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées : 273,3 k€

- Contrats : 178,4 k€
- Cabas : 55,8 k€
- Bon CAP : 23,7 k€
- Etudiants : 4 K€
- Bénévoles : 11,4 k€

Prestation de service (payée par les communes et Vichy communauté) :

- Contrats : 47,2 k€
- Cabas : 16,5 k€
- Cotisations : 700 €
- Vichy Communauté : 15,7 k€

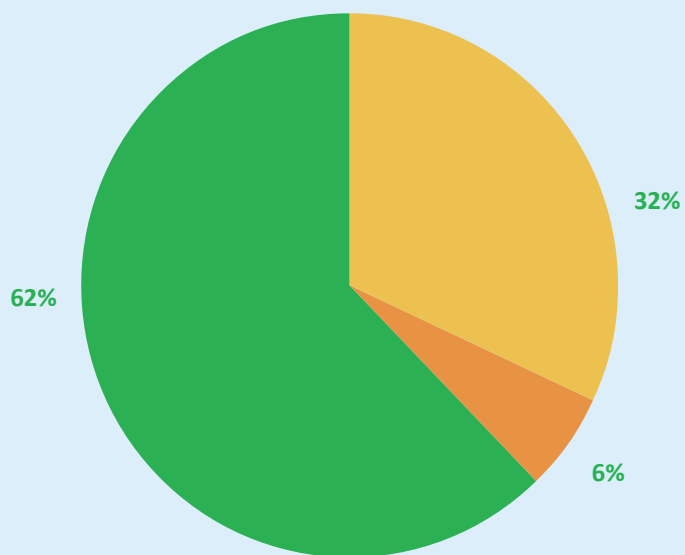
Adhésions et dons : 8,7 k€

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 142,4 K€

- CAF
- CD 03
- DDETSPP
- CNES via UGESS
- Région Auvergne Rhône Alpes

FINANCEMENTS PRIVÉS : 28,7 K€

- ANEF
- Société Caillot
- La Ferme du Froid (Grossiste en défiscalisation)
- Carrefour Cusset
- St Vincent de Paul
- Secours Catholique
- Celespain, Pate à Pain

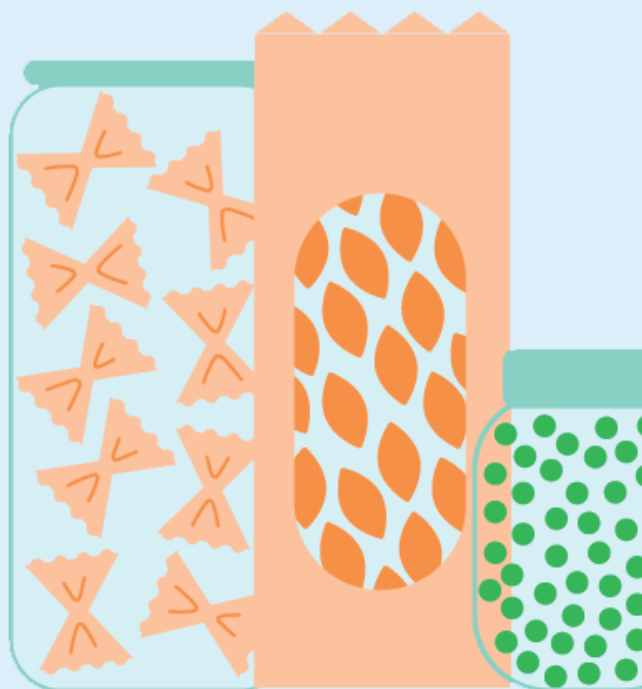


Public ● Autofinancement
● Privé

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 206 K€

- Cora
- Carrefour
- Chantiers d'insertion : les jardins de la Méditerranée & le panier de la mer
- Detercentre
- Revivre
- Agence du Don en Nature ADN
- Banque Alimentaire

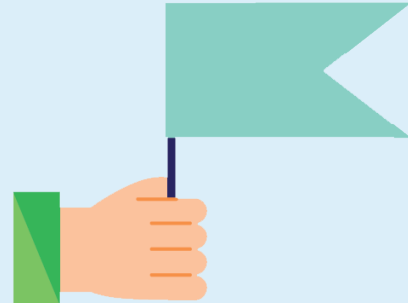


Le panier de Léontine



PRÉSENTATION

- Statut Association de loi 1901
- Typologie Mixité de publics :
 - 30% clients-solidaires
 - 70% clients-accompagnés
- Nombres de foyers 167
- Périmètre d'action Bourgoin-Jallieu, Villefontaine, communes avoisinantes
- Groupement GESRA (Auvergne-Rhône-Alpes)

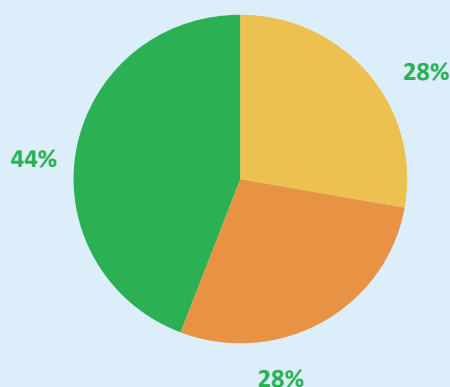


Dates Clés

- 2009 Création de l'épicerie à Bourgoin-Jallieu par le Secours Catholique et formation des bénévoles / Développement de l'antenne à Villefontaine
- 2013-2015 Accompagnement des épiceries vers leur gestion autonome : retrait du Secours Catholique du portage des épiceries
- 2016 Passage des épiceries en mixité de publics (auparavant uniquement ouverts aux publics orientés)

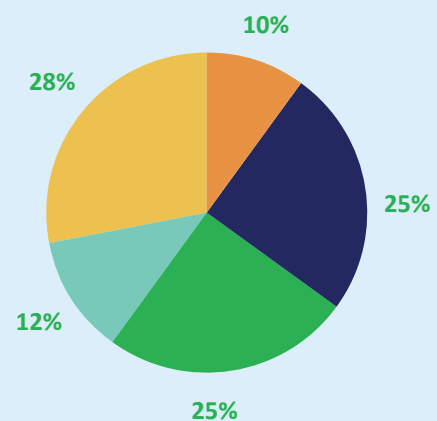
PROFIL DES CLIENTS-ACCOMPAGNÉS

Composition familiale des publics accueillis (Bourgoin-Jallieu)



Personnes isolées Couples avec/sans enfant
Familles monoparentales

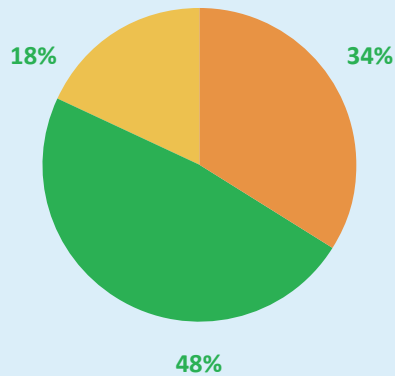
Situation professionnelle des publics accueillis (Bourgoin-Jallieu)



Salariés Chômeurs
RSA Retraités
Autre

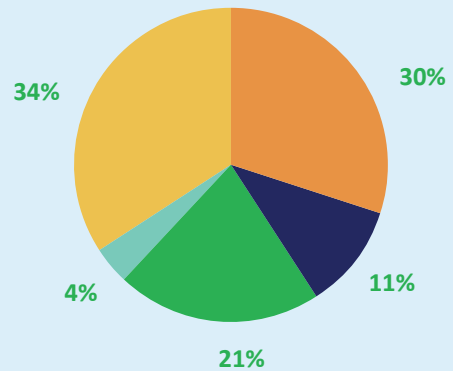
Données 2023

Composition familiale des publics accueillis (Villefontaine)



Personnes isolées  Couples avec/sans enfant 
Familles monoparentales 

Situation professionnelle des publics accueillis (Villefontaine)



Salariés  Chômeurs 
RSA  Retraités 
Autre 

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Prescripteurs externes (assistante départementale, CCAS/CIAS etc.) et en interne.

Conditions : Un contrat d'engagement, une adhésion à l'épicerie et un reste à vivre compris entre 100€ et 300€/mois/personne (crédits et dettes comprises)

Adhésion : 5€

Durée d'accès : Contrat de 6 mois, renouvelable 1 fois.
Période de carence d'un an avant de pouvoir reformuler une demande.

GOUVERNANCE

● Un bureau composé de 6 personnes : présidente, vice-président, trésorier, secrétaire, coordinatrice de l'épicerie de Bourgoin-Jallieu, coordinatrice de l'épicerie de Villefontaine.

● Un CA composé de 2 collèges : les membres de droit (1 représentant.e de chaque membre de droit) et les adhérents personnes physiques (6 à 12 membres élus).

● Le CA se réunit au moins une fois tous les trimestres.

● Des commissions peuvent être mises en place pour avancer sur un projet : en 2024 une commission informatique met en place les conditions optimales nécessaires pour un passage vers le nouveau logiciel de gestion LOGEPI.

AMBITION

Promouvoir par ses choix et actions une consommation locale en circuit court, responsable, dans l'esprit du développement durable et du commerce équitable

Développer la coopération et participer à la mutualisation entre les épiceries solidaires

Etre totalement intégré dans le tissu économique, social, associatif local



Données 2023

MISSIONS

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Tarification entre 10% et 30% du PMM pour les adhérents bénéficiaires uniquement pour les produits subventionnés. Pour les produits disponibles pour tous tarification à 45% du PMM.
- Initiatives ponctuelles :
 - Collaboration avec une association «l'Arbre aux Anges» pour mettre à disposition des enfants des adhérents bénéficiaires un cadeau neuf pour Noël pour une valeur entre 20€ et 30€.
 - Prise en charge de l'alimentation de 3 familles pendant 3 mois et de 2 familles pendant 1 mois par le Secours Catholique.
 - Paniers de Noël avec la mairie de Bourgoin-Jallieu, le Secours Catholique et les Petits Frères des Pauvres.

Suivi des personnes en situation de précarité dans leurs projets

- Travail d'écoute active par une équipe de bénévoles formés, dans une posture d'accueil, d'écoute et de conseils. 3 entretiens sont réalisés avec le client-accompagné au cours de la période d'accès à l'épicerie.
- Les bénévoles réorientent la personne accompagnée vers les assistantes sociales des deux communes.
- Permanence mensuelle de l'assistante sociale du CCAS de Villefontaine.



Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Le public aidé peut participer au fonctionnement de l'épicerie en tant que bénévole sur des missions telles que l'approvisionnement, la caisse etc. D'anciens publics aidés peuvent aussi participer au fonctionnement de l'épicerie en tant qu'adhérent.
- Les adhérents-accompagnés et solidaires peuvent participer à la gouvernance en siégeant au CA.
- Tous les adhérents peuvent faire part de leurs suggestions via un cahier mis à leur disposition.

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous, en circuit court, responsable, dans l'esprit du développement durable et du commerce équitable

- Participation au programme Bio'Vrac pour tous pour l'obtention de meubles vracs ce qui a permis la mise en place d'un rayon avec de nombreuses références Vrac à l'épicerie de Villefontaine.
- Approvisionnement en produits de qualité, diversifiés auprès du GESRA, de la Banque Alimentaire de l'Isère et de producteurs locaux vendus au PMM pour les solidaires et à -45% du PMM pour les clients-accompagnés.
- Participation à la collecte Biocoop de Bourgoin, de la Tour du Pin.
- Animations et ateliers autour de l'alimentation de qualité et de la santé.
- Dans le cadre du programme Accessible animé par le réseau CIVAM, l'épicerie collabore avec 2 jardins collectifs de culture maraîchère à Villefontaine et à Bourgoin-Jallieu. Des ateliers collectifs pour tous les publics sont organisés : ils plantent des légumes qui sont ensuite récoltés au bénéfice des deux épicerie.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation des clients en favorisant la mixité sociale

- Animation / proposition d'ateliers collectifs : Cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), loisirs créatifs, nutrition santé.
- Participation à des événements ponctuels :
 - Concert solidaire avec la chorale Avanie et Framboise.
 - Organisation de deux vide-greniers, mise en place de repas solidaires, distribution de jouets neufs à Noël, distribution de bons d'achat grâce à Solimut et notre collaboration avec une maison de quartier.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie sociale et solidaire
- Lieu d'accueil

Politique de prix

- Double tarification pour les clients-accompagnés (r^{av} compris entre 100€ et 300€/mois/pers) :
 - 10% à 30% du PMM pour les produits subventionnés
 - 55% du PMM pour les autres produits
- Solidaires : 100% du PMM

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- Épicerie gérée de manière 100% bénévole (6 bénévoles dont 6 clients-accompagnés) ce qui représente 15 600h soit 180k€ de bénévolat.
- Des binômes responsables coordonnent les équipes bénévoles sur plusieurs volets : accueil, approvisionnement, caisse etc.

JOURS D'OUVERTURE

Jeudi, Vendredi.

LOGISTIQUE

- 200 m² à Villefontaine
- 170 m² à Bourgoin-Jallieu avec un espace de stockage sec, un espace de stockage frais et surgelé.

Stratégie

- Épicerie citoyenne qui fonctionne sur la base du bénévolat et de la forte implication de ses membres.
- Ramasses hebdomadaires dans un supermarché pour des produits à date courte.
- L'enjeu est de fidéliser les solidaires pour qu'ils constituent une clientèle fidèle, régulière.
- Le choix de la mixité a été fait pour permettre une relative autonomie financière et diminuer la dépendance de l'épicerie aux subventions. La mixité est perçue comme un vrai vecteur d'intégration.



Éléments 2023

MODÈLE ÉCONOMIQUE

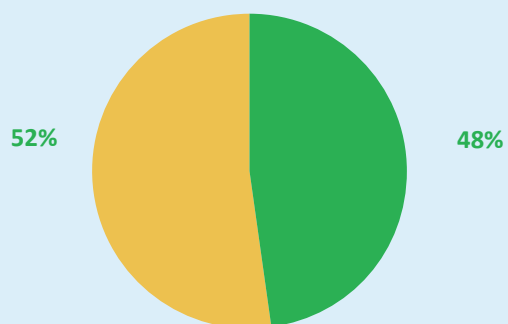
Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

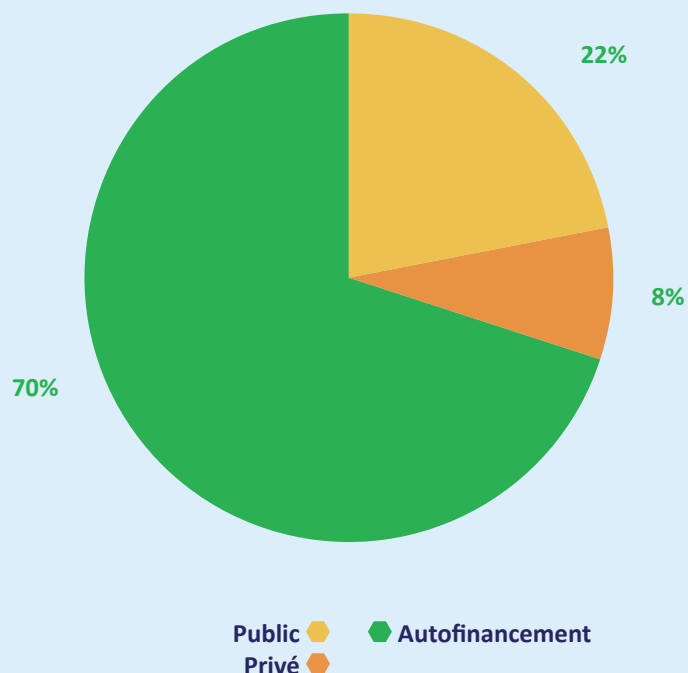
Adhésions : 1.5 k€

Vente de denrées : 191 k€

- porteurs de projet : 92 k€
- solidaires : 99 k€



Solidaires ● Porteurs de projet



Public ● Autofinancement
Privé ●

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 60,5 K€

- Ville de Bourgoin Jailleu
- Département
- Ville de Villefontaine
- CNES UGESS

FINANCEMENTS PRIVÉS : 22 K€

- Secours Catholique
- Association Pré-Bénit
- Accueil des Villes Françaises

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 221 K€

- Agriculteurs locaux
- Leclerc : remise de 2% sur tout achat

DONS

- Dons de ramasse de super U et de la BAI : 33 k € (ramasse les jeudi).
- Partenariats avec 2 jardins collectifs
- Association « LES JARDINS SOL Y D'AIR »



Éléments budgétaires 2023

Le Cabas solidaire



PRÉSENTATION

- Statut Association de loi 1901
- Typologie Mixité de publics :
 - 80% clients-solidaires
 - 20% clients-accompagnés
- Nombres de foyers accompagnés 174
- Périmètre d'action Communauté d'agglomération de Niort (Public composé à 80% de personnes issues de la commune de Niort, 20% autres communes)

Dates Clés

- 2020 Date de création de l'épicerie à Niort

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Prescripteurs externes (assistantes départementales, CCAS/CIAS, Secours Catholique et la Mission Locale).

Conditions : Posées par le prescripteur + Adhésion à l'association (cotisation à tarif libre) :
- Réduction calculée selon le RàV qui est compris entre 0 et 10€/jour/pers : de 0 à 5€, réduction de 60% (produits vendus à 40% du PMM) et de 5 à 10€, réduction de 40% (produits vendus à 60% du PMM).
- Annulation de la prescription si le ménage ne s'est pas rendu à l'épicerie durant son premier mois d'accès, après l'avoir appelé afin de savoir si l'on maintient active la prescription.

Adhésion : Adhésion à tarif libre (symbolique)
Pas obligatoire pour avoir accès à l'épicerie.

Durée d'accès : Contrat de 6 mois.

AMBITION

Création de lien social

Permettre à chacun un accès digne et durable à une alimentation de qualité

Permettre la réalisation de la démocratie alimentaire

GOVERNANCE

- Gouvernance partagée impliquant l'ensemble des membres de l'association.
- Un bureau composé de 5 personnes.
- CA de 12 personnes, composé de 2 collèges : celui des bénévoles et solidaires (6 sièges) et le collège des acteurs locaux de Solidarité (6 sièges). Le CA pilote de manière générale l'association et s'assure du respect de ses valeurs.
- Des groupes de travail dans lesquels les clients-accompagnés et bénévoles sont réunis pour échanger et débattre, décident sur plusieurs thématiques (communication, gestion de l'épicerie, gouvernance de l'association, accompagnement social, accueil et animation).



MISSIONS

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Tarification pour les clients-accompagnés selon le reste à vivre : à 60% du PMM ou à 40% du PMM.
- Espace coup de pouce : il s'agit d'un rayon de l'épicerie où sont proposés des produits en date courte issus du magasin ou de dons.
- Paniers suspendus : les clients qui le souhaitent, achètent librement des produits en plus de leurs courses et les disposent dans des paniers situés à l'entrée de magasin, les personnes qui en ont besoin peuvent les prendre sans rien avoir à justifier.

Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Participation des publics au fonctionnement : les clients-accompagnés et les clients-solidaires peuvent participer au fonctionnement de l'épicerie en devenant bénévole, en participant ou en aidant à organiser des ateliers, etc.
- Participation des publics à la gouvernance : les clients-accompagnés et solidaires ont la possibilité d'être administrateurs au sein du CA. Actuellement seuls quelques clients-solidaires sont administrateurs, il n'y a pas de clients-accompagnés membres du CA.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation des clients en favorisant la mixité sociale

- Animation / proposition d'ateliers collectifs : nutrition santé, cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), couture, éco gestes, apéro du Cabas, randonnées, bien-être, culture. L'épicerie développe le principe du «aller-vers» et réalise des ateliers au coeur des quartiers.
- Temps d'informations, de débat, jeux pour dynamiser la vie du quartier. L'épicerie tend à être présente sur différents événements du territoire.

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous, en circuit court, responsable, dans l'esprit du développement durable et du commerce équitable

- Approvisionnement en produits de qualité, diversifiés auprès d'une trentaine de producteurs locaux et 4 grossistes.
- Vente de petits et grands paniers de légumes bio (provenance Panabio – 79) toutes les semaines.
- Choix de ne pas travailler avec les produits de ramasse de la BA et de s'approvisionner auprès du secteur marchand ou de partenaires associatifs.
- Bocaux du Cabas : pour lutter contre le gaspillage alimentaire, l'épicerie travaille en collaboration avec 3 écoles : ce qui est cuisiné par les cantinières et non consommé par les enfants est mis en bocaux puis revendu à un prix symbolique à l'épicerie. L'épicerie a pour projet en 2024, d'élargir la collaboration avec une maison de retraite.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie
- Paniers bio

Politique de prix

- Double tarification pour les clients-accompagnés :
 - RàV entre 0-5€/j = à 40% du PMM
 - RàV entre 5-10€/j = à 60% du PMMMontant maximal de dépense : 60€/adulte et 30€/enfant par mois
- Nombre de clients limité :
 - 50 ménages à 40% du PMM
 - 150 ménages à 60% du PMM
- Solidaires : 100% PMM, marge de 30%

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- Charges de personnel : 90 k€ (4 salariés)
 - 1 directrice
 - 1 coordinatrice
 - 1 assistant coordinateur
 - 1 apprentie
- 60 bénévoles représentant 87 k€ en contribution bénévoles.

JOURS D'OUVERTURE

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

LOGISTIQUE

- 120 m² : un espace de stockage sec, un espace de stockage frais et surgelé.

Stratégie

- Les bénéfices réalisés sur les achats des clients solidaires, payant 100% du prix indiqué en magasin financier, en partie, les réductions sur les achats des clients-accompagnés.
- La recherche complémentaire de financements publics et privés doivent permettre d'atteindre l'équilibre économique et reste indispensable au maintien du projet.



Éléments budgétaires 2023

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Détail des financements

AUTOFINANCEMENT

Vente de denrées : 141 k€

- Porteurs de projet : 28,2 k€
- Solidaires : 101, 2 k€
- Prestations : 10,9 k€

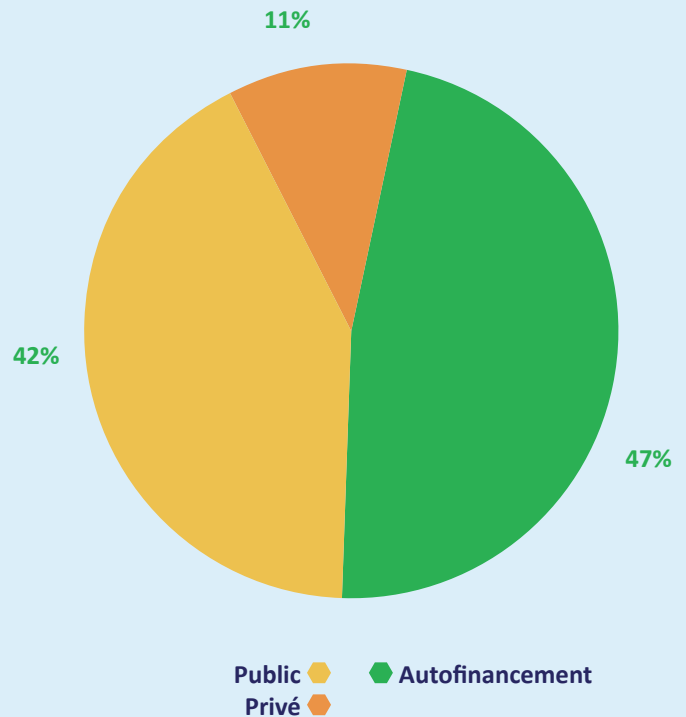
Adhésions et dons : 1,9 k€

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 127 K€

- La Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération du Niortais, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, et la DDCSPP des Deux-Sèvres (technique et financier).
- La CPAM et la CAF (financier).
- La Haute-commissaire à la lutte contre la pauvreté en Nouvelle Aquitaine, le Secrétariat d'État à l'Economie sociale, solidaire et responsable (via le fonds UrgencESS distribué par France Active) et la Ville de Niort (soutien financier exceptionnel lié aux difficultés covid).

FINANCEMENTS PRIVÉS : 32 K€

- Fondation Daniel et Nina Carasso (technique et financier)
- Fondation AG2R La Mondiale (financier)
- la Fondation Cognacq-Jay (financier)
- La MAIF (financier)
- Solutions Nouvelles face au Chômage (financement poste)
- Secours Catholique Caritas France (technique et financier)



Approvisionnement

APPROVISIONNEMENT MIXTE : ACHAT DE DENRÉES ET DONS

- 131 k€ pour l'achat de denrées
- Intermarché pour les dons de produits (3 à 4 % de l'approvisionnement)

ORIGINE DES DENRÉES :



DE PRODUITS LOCAUX



Éléments budgétaires 2023

Ma p'tite échoppe



PRÉSENTATION

- Statut Association de loi 1901 et SCIC - Société coopérative d'intérêt collectif
- Typologie Mixité de publics
- Nombres de foyers accompagnés 825 :
 - 176 familles
 - 22 étudiants
 - 625 solidaires
- Périmètre d'action Ville d'Antony

Dates Clés

- 2019 Ouverture de l'épicerie à Antony
- 2021 Création de la SCIC



AMBITION

Donner un accès digne à une alimentation de qualité en quantité suffisante afin de garantir la sécurité alimentaire du plus grand nombre.

Développer le pouvoir d'agir des personnes.

ACCÈS À L'ÉPICERIE

Orientation : Prescripteurs externes (assistantes communales et départementales, CCAS, SST, CAF, UDAF, CROUS, Coallia, Auxilia, Habitat Humanisme...).

Conditions : Posées par le prescripteur + Adhésion à l'association + RàV compris entre 0-12€/jour/pers soit inférieur à 360€/mois/pers pour le public aidé.

Adhésion : Adhésion à tarif libre, minimum de 5€/an (pas obligatoire pour être client de l'épicerie).

Durée d'accès : Contrat de 6 mois, renouvelable jusqu'à 3 fois après réévaluation, soit un maximum de 2 ans.

GOVERNANCE

● Un «Conseil Collectif» fait guise de bureau. Il est composé de 9 co-présidents. Il est en charge de l'administration, du suivi budgétaire, de la gestion des salariés et de la direction de l'association et de ses activités, dans le respect de ses valeurs.

● Gouvernance démocratique et inclusive : tous les adhérents peuvent participer aux AG dans laquelle 1 adhérent = 1 voix.

● Cinq salariés soutiennent le réseau de bénévoles sur des postes essentiels : direction, vente et approvisionnement, réception et mise en rayon, animation, suivi social.

● Les bénévoles travaillent directement dans le magasin et/ou dans des Groupes de travail.

MISSIONS

Faciliter l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité

- Tarification pour les adhérents aidés selon le reste à vivre : 10% du PMM (RàV entre 0-5€) ou 30% du PMM (RàV 5-12€).
- Budget des dépenses des familles, calculé selon leur reste à vivre par les prescripteurs.

Rompre l'isolement et lutter contre la stigmatisation des clients en favorisant la mixité sociale

- Carte d'adhésion unique pour tous : pas de stigmatisation, seuls les caissiers savent qui paye combien.
- Des ateliers collectifs sont proposés chaque semaine : cuisine (goût - saisonnalité - équilibre alimentaire - anti-gaspi), socio-linguistique, loisirs créatifs, couture, bien-être, chorale, écriture, produits à faire soi-même... Ces ateliers permettent aux participants de s'ouvrir l'un à l'autre, d'échanger, de tisser des liens et de se soutenir.
- Une association partenaire, Familles Rurales, propose également des accompagnements à l'informatique : aide individuelle à l'utilisation des outils numériques, aide pour les démarches administratives dématérialisées.

Aider les personnes en précarité à reprendre confiance en elle

- Des séances individuelles autour du bien-être et du bien manger sont proposées chaque mois avec des intervenants professionnels.
- Ces séances permettent à ces femmes et à ces hommes de s'échapper de leurs problèmes quotidiens.
- Une thérapeute familiale propose d'aider à la communication parents-enfants.

Inclure les publics dans la gestion de l'épicerie

- Participation des publics au fonctionnement : les adhérents-aidés et les adhérents-solidaires peuvent participer au fonctionnement de l'épicerie en fonction de leurs disponibilités et savoirs. Ils peuvent animer des ateliers, etc.
- Participation des publics à la gouvernance: les co-présidents sont élus pour trois ans par une élection sans candidat.

Promouvoir une alimentation de qualité pour tous, en circuit court, responsable, dans l'esprit du développement durable et du commerce équitable

- Participation au programme Bio'Vrac pour tous pour l'obtention de meubles vrac ce qui a permis la mise en place d'un rayon avec une dizaine de références Vrac.
- Approvisionnement en produits de qualité, diversifiés, auprès de 39 fournisseurs dont des fournisseurs locaux et 2 grossistes (un bio et un non bio) qui livrent l'épicerie : il y a plus de 150 références en fruits et légumes.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

Activités

- Épicerie
- Vente de paniers gourmands à la demande et de colis de Noël.

Politique de prix

- Double tarification pour les clients-accompagnés :
 - RàV entre 0-5€/jour = 10% du PMM
 - RàV entre 5-12€/jour = 30% du PMMMontant du panier défini en fonction de la composition de la famille
- Solidaires : 100% PMM, marge de 30 % environ

Organisation opérationnelle

ÉQUIPE

- Charges de personnel : 164 k€ (5 salariés) :
 - 2 ETP sur la gestion du magasin (achats, approvisionnement, facturation).
 - 1 mi-temps sur la mise en rayon et la réception des marchandises.
 - 2 ETP pour l'activité sociale (directeur et chargé de mission).
- 70 bénévoles dont 10 anciens ou actuels adhérents-aidés.

JOURS D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

LOGISTIQUE

- 250m² de local, dont 150m² dédiés à l'épicerie, 30m² d'atelier, 34m² de stockage dont une chambre froide positive et 30m² de bureaux.

Stratégie

- L'activité de l'épicerie est scindée en deux : le volet social est géré par l'association et le volet économique par la SCIC. Cela permet de gérer d'un côté les activités d'intérêt général et d'un autre les activités commerciales. La SCIC donne la possibilité de mettre en réserve les profits réalisés qui ne sont pas imposables.
- Le manque à gagner sur les ventes des adhérents aidés est pris en charge à 100% par la ville d'Antony et le Secours Catholique et quelques financeurs privés.
- La marge effectuée sur les produits couvre la moitié du budget de fonctionnement, celui-ci est complété par le financement du Secours Catholique et d'autres partenaires.
- L'épicerie ne collecte pas d'inventus et n'effectue pas de dons alimentaires.

MODÈLE ÉCONOMIQUE - SCIC

Détail des financements

SUBVENTIONS PUBLIQUES : 125 K€

- Ville d'Antony
- DRIHL

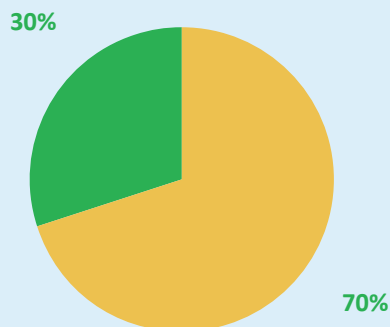
FINANCEMENTS PRIVÉS : 85 K€

- Secours Catholique
- Chantiers et Territoires Solidaires

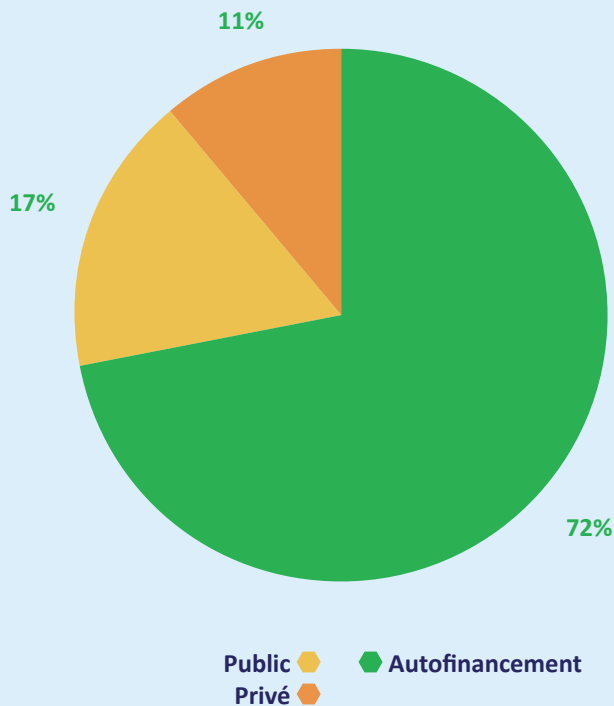
AUTOFINANCEMENT

Adhésions : 3 k€

Vente de denrées : 523 k€



Porteurs de projet ● Solidaires

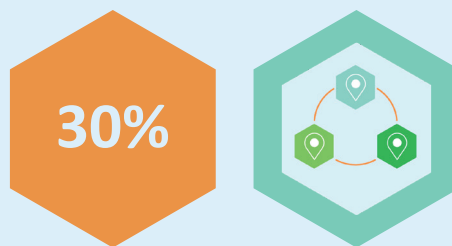


Public ● Privé ● Autofinancement

Approvisionnement

ACHAT DE DENRÉES : 539 K€

ORIGINE DES DENRÉES :



DE PRODUITS LOCAUX



Éléments budgétaires 2023